

Saint-Gratien en V.O.

Mai 2017 - N° 13

Aimons Saint-Gratien en Val d'Oise

Saint-Gratien 1939-1945

4 €



Notre association, *Aimons Saint-Gratien en Val d'Oise* a maintenant plus de 11 ans d'existence. Au fil des numéros de notre revue, *Saint-Gratien en VO*, nos lecteurs se sont plongés dans la grande et la petite histoire de notre commune. Depuis longtemps, nous souhaitons aborder la vie quotidienne à Saint-Gratien durant la seconde guerre mondiale. Nous nous sommes sérieusement mis au travail après que l'une de nos membres nous ait confié une liasse de documents ayant appartenu à ses ascendants, entrepreneurs sur la commune. Afin de restituer leurs vies mouvementées dans l'histoire locale de

cette époque, l'un d'entre nous s'est intéressé aux archives municipales des années 1939 à 1945. Un autre a relu les comptes rendus des conseils pastoraux de cette même époque. Au final, le nombre important de documents que nous souhaitons vous montrer, et l'abondance des détails historiques les accompagnant, nous a amenés à réaliser ce numéro spécial. Voici donc le résultat de nos recherches dans un style que nous affectionnons particulièrement : un mélange de grande et de petite histoire où l'on croisera ici et là, Pierre et son fils Jean, témoins semi-fictifs de ces années troublées. Si cette lecture ravive

vos souvenirs ou si vous possédez, vous aussi, des documents de cette époque, n'hésitez pas à nous contacter pour poursuivre ce travail de mémoire.

Nous tenons ici à remercier tout particulièrement le service des archives municipales qui nous a grand-ouvert ses portes, et sans lequel ce numéro n'aurait jamais pu être réalisé.

Bonne lecture !

François PAGET

Président de l'ASGVO

Saint-Gratien 1939-1945



Livret militaire de Jean Paliargue (collection privée)

Notre histoire débute le 4 septembre 1939. Suite à l'agression de la Pologne, la Grande-Bretagne, puis la France, ont déclaré, la veille, la guerre à l'Allemagne. La nouvelle a été confirmée par la sirène qui s'est mise à mugir comme pour annoncer une première alerte. Devant chez lui, au 10 de la Place Catinat, Pierre, artisan-couvreur, a la mine défaits. Il se confie au père Granec, curé de Saint-Gratien, et s'inquiète pour son fils, Jean. Réserviste, âgé de 29 ans, il a été rappelé en activité, deux jours plus tôt, pour aller rejoindre le 44^e Régiment d'Infanterie, réactivé ce même jour dans sa garnison de tradition de Lons-le-Saunier. Le prêtre partage ses craintes tout en voulant rester confiant ; il s'en remet, dit-il, à la Providence, avec le ferme espoir du triomphe de la cause de la France, qui est certainement celle de Dieu.

Jean avait terminé son service militaire en octobre 1932, mais les périodes d'exercices s'étaient accumulées les années suivantes. La dernière ne datait que de quelques semaines. Il en était revenu équipé d'un masque à gaz de type ARS PT (Appareil Respiratoire Spécial de Petite Taille). Son père lui avait alors montré une coupure de presse qui l'avait inquiété. On y expliquait comment se protéger des gaz. A la mairie, Charles Thonon, député socialiste, est maire depuis 1935. Préoccupée, son équipe municipale a également pris les devants. En juillet 1939, alors que Jean apprenait, dans son

casernement jurassien, l'utilisation du masque ARS, Saint-Gratien avait déjà fait l'acquisition de deux trousseaux pour la lutte contre les gaz à destination de la défense passive [1]. C'était alors en France l'état de guerre sans la guerre, avec de nombreuses interdictions qui changeaient le quotidien des populations. Dans la *Gazette de Seine et Oise*, on rappelait que les réunions publiques étaient interdites et que l'entrée des débits de boissons était réglementée, plus particulièrement pour les militaires. Quant à la chasse, à peine ouverte, elle avait dû aussitôt fermer. Un gratiennois désobéissant fut enfermé plus d'une semaine dans les sous-sols de la mairie improvisés en prison. Les enfants du quartier venaient régulièrement discuter avec lui au travers d'un soupirail d'aération. C'était l'attraction du moment! En échange d'une bouteille de vin, le détenu sculptait de petits morceaux de bois que les enfants récupéraient ensuite.

Très vite Jean et son bataillon sont envoyés dans l'Est à quelques kilomètres de la frontière (Balgau – Fessenheim). A Saint-Gratien, on craint les bombardements. Les fenêtres commencent à être ornées de papiers collant afin d'éviter, dit-on, l'explosion des vitres en cas d'attaque. Dans l'attente de l'installation d'une nouvelle sirène d'alerte en mairie, ce sont les cloches de l'église qui doivent avertir la population. Tous les matins, un employé municipal passe devant chez Pierre.

Après avoir procédé au remontage de l'horloge, il va porter la clé de l'église en mairie afin qu'elle soit à portée de main en cas de besoin. Echangeant quelques mots avec lui, Pierre apprend que l'on va creuser deux tranchées-abris sur des terrains appartenant à des particuliers. Ces derniers réclament d'ailleurs à la mairie une indemnité pour leur réquisition (séance du CM du 19 décembre 1939).

Le 11 février, Jean est monté sur la ligne Maginot, en Moselle, dans les environs



Extrait de la revue Regards, n°296 du 14 septembre 1939 (page 4) [2]

[1] Le 9 juin 1939, le conseil municipal décide de cette acquisition (approuvé le 13 juillet). Il ouvre un crédit de 300 Francs prélevé sur les fonds libres de la Caisse Municipale.
 [2] <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k76392198>

Saint-Gratien 1939-1945



La descente aux abris

de Saint Avold. A Saint-Gratien, la situation s'aggrave : de nombreux bombardements touchent la région de Pontoise et d'Argenteuil. En l'absence d'éclairage public, supprimé depuis le

début de la guerre, on décide d'élargir la signalisation en blanc de certains carrefours. Dès que cela s'avère nécessaire, les élèves de l'école privée d'Anita et d'Helena Martin sont

conduits dans un abri qui se situe en face du commissariat de police (rue Pierre Hémonnot, non loin de l'ancienne poste, où il y a maintenant un petit espace vert). Une motte de terre est l'élément visible de l'abri. Quant aux élèves de Grusse Dagneaux, ils partagent avec leurs aînés un abri sur la place Gambetta, à droite en regardant la Mairie (à l'emplacement actuel de la pelouse face au château de la Princesse Mathilde, voir plan page suivante).

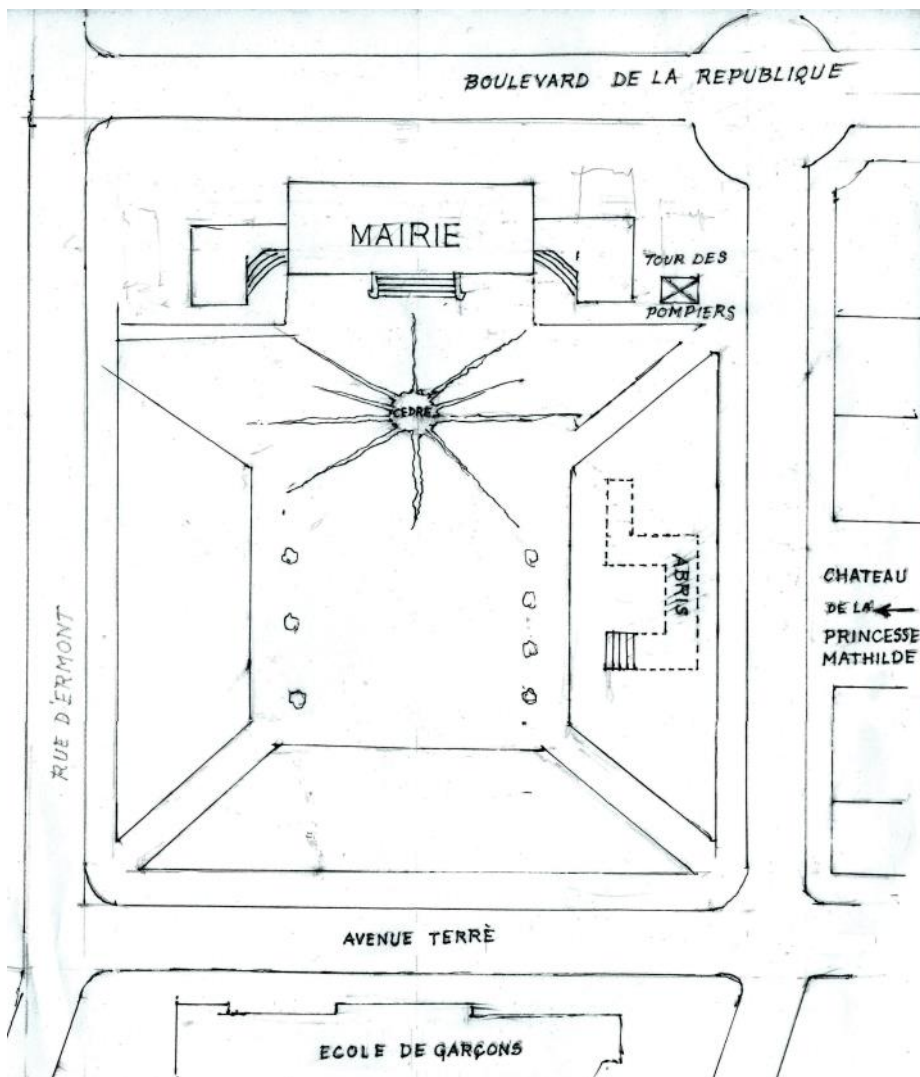
Certaines maisons particulières servent aussi d'abri de fortune. C'est le cas des sous-sols du petit immeuble du 7 avenue Lacour. Pierre Neveu, enfant, se souvient qu'il traversait simplement la rue pour s'abriter au 13 avenue Simon Hayem, chez Fernand et Marie Painchaud.

Le 10 mai 1940, la percée de Sedan, lancée par la Wehrmacht annonce le débâcle. Le 15, le sergent Jean et son régiment font marche arrière. Vient ensuite le mois de juin avec la bataille de l'Avre, la retraite sur l'Oise, la

44° R.I. 47° D.I. I.D. 47	Temps de présence dans la zone de combat	
1° Bataillon:		
Du 26 Septembre au 14 Octobre 1939		
Balgau, Fessenheim	19 jours	
Du 11 Février au 15 Mai 1940		
St Avold, Jeanne d'Arc, Fréning, Folschwiller Carling Hôpital, Longeville	95 jours	
du 22 au 24 Mai		
Jeanne d'Arc	3 jours	
du 3 au 19 Juin 1940		
Bataille de l'Avre, retraite sur l'Oise, défense de la Nonette, de l'Ourocq, de la Loire, du Beuvron	17 jours	
		134

Document militaire de Jean Paliargue (collection privée)

Saint-Gratien 1939-1945



L'abri de la place Gambetta (plan réalisé d'après le souvenir des anciens)

défense de la Nonette, de l'Ourcq, de la Loire et du Beuvron. Le 9 juin, Jean se trouve séparé de son unité, à la suite d'une attaque par chars. Il traverse de nuit les lignes ennemies et réussit à rejoindre sa compagnie. Il sera pour cela cité à l'Ordre de son régiment par le Général d'Armée Huntziger.

Saint-Gratien accueille alors ses premiers réfugiés. Ils viennent de Belgique et du Nord de la France et arrivent ici en traînant leurs charrettes remplies de leurs quelques biens (voir dessin de Pierre Neveu en première page).

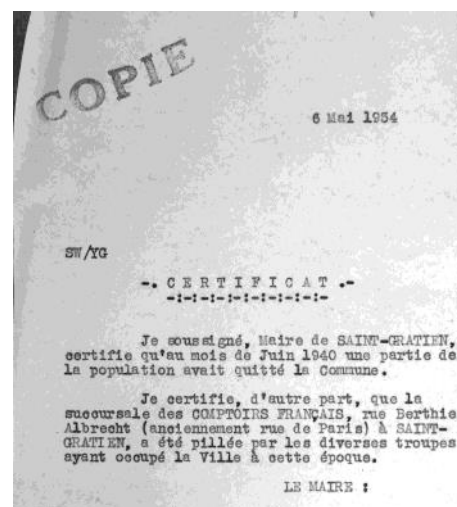
Les Allemands entrent dans Paris le 14 juin 1940. Le lendemain, alors que les autorités municipales sont invisibles, le père Granneq parcourt la ville à bicyclette après la messe. Il convoque tous les hommes à la Mairie. La salle est bondée. Monté sur l'estrade il s'écrie :

« Peut-être que dans quelques heures les Allemands seront ici. Tant que nous sommes libres, chantons la Marseillaise ! » Celle-ci éclate au milieu d'une intense émotion. Le Père divise ensuite la ville en cinq quartiers et nomme quinze responsables chargés de l'ordre et de la sécurité. Quand le lendemain les Allemands arrivent, c'est le curé de la paroisse qui les accueille sur le perron de la Mairie. Le lundi 17 juin, le Père Granneq aurait été reçu à Versailles par le secrétaire général de la Préfecture. Dans l'attente de la nomination d'un administrateur provisoire – ce sera fait deux jours plus tard - il lui en aurait attribué la fonction (information rapportée dans un article de presse daté de juillet 1968, sans doute écrit par Ernest Cousin, à l'occasion du décès du père Granneq).

Aidé de Grand-Louis (voir nos

précédents numéros), il fait mettre un chiffon blanc à la porte des maisons pour indiquer qu'elles sont habitées, évitant ainsi que les troupes allemandes s'y installent.

Nommé le 19 juin, l'administrateur provisoire, son bureau, et une série de bénévoles, gèrent la commune jusqu'à la confirmation du maire dans ses fonctions par les nouvelles autorités. Ils établissent une liste des membres de la police et de leurs auxiliaires. L'occupant, arrivé si vite, plonge hommes, femmes et enfants dans un profond désarroi. C'est la débâcle, avec ses départs précipités vers le centre, le sud, la liberté peut-être. Quelques pillages et exactions se produisent sur la commune. Le 13 juin 1940, plusieurs magasins du centre bourg sont pillés par les officiers et soldats d'un régiment Marocain qui passe ici à bicyclette et séjourne 24 heures sur la commune.



Certificat de dommage de guerre (source: archives municipales)

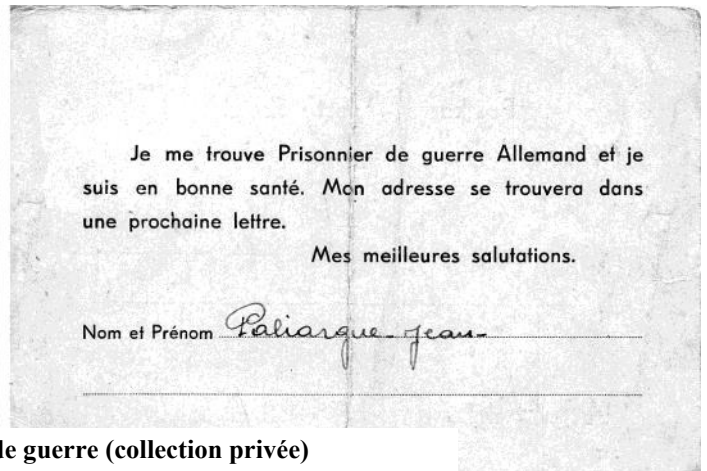
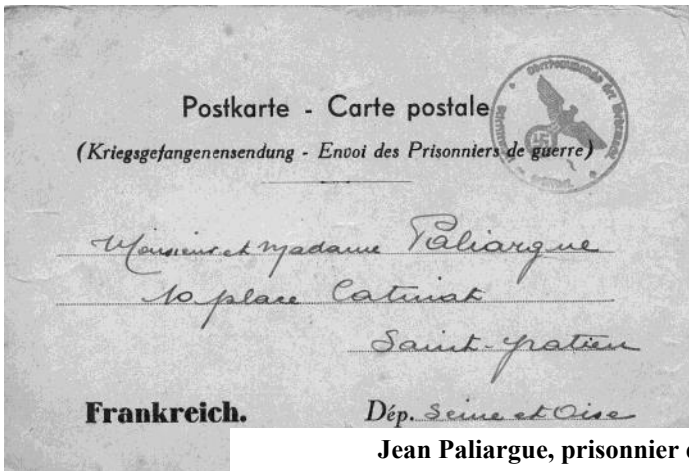
Le 10 juillet 1940, Charles Thonon vote les pleins pouvoirs constituants au maréchal Pétain. Le 15, il retrouve son poste de maire.

Depuis plusieurs semaines, comme de nombreux gratiennois, Pierre est inquiet, il ne reçoit plus de nouvelles de son fils. Ce n'est que fin juillet qu'il apprend au travers d'une carte postale laconique que Jean est prisonnier.

Sa capture remonte au 19 juin 1940, à Marcilly en Gaux, dans le Loiret. Depuis cette date, il est interné à Orléans au *fronstalag 153* dans le quartier Dunois où il retrouve d'autres Gratiennois.

Plus d'une centaine d'entre eux ont subi

Saint-Gratien 1939-1945



Jean Paliargue, prisonnier de guerre (collection privée)

le même sort. On trouve parmi eux, un certain Guy Lux, retenu prisonnier à Neuf Brisach, dans le Haut Rhin. S'agit-il de l'animateur TV dont on sait qu'il habita plus tard Saint-Gratien ou d'un homonyme ?

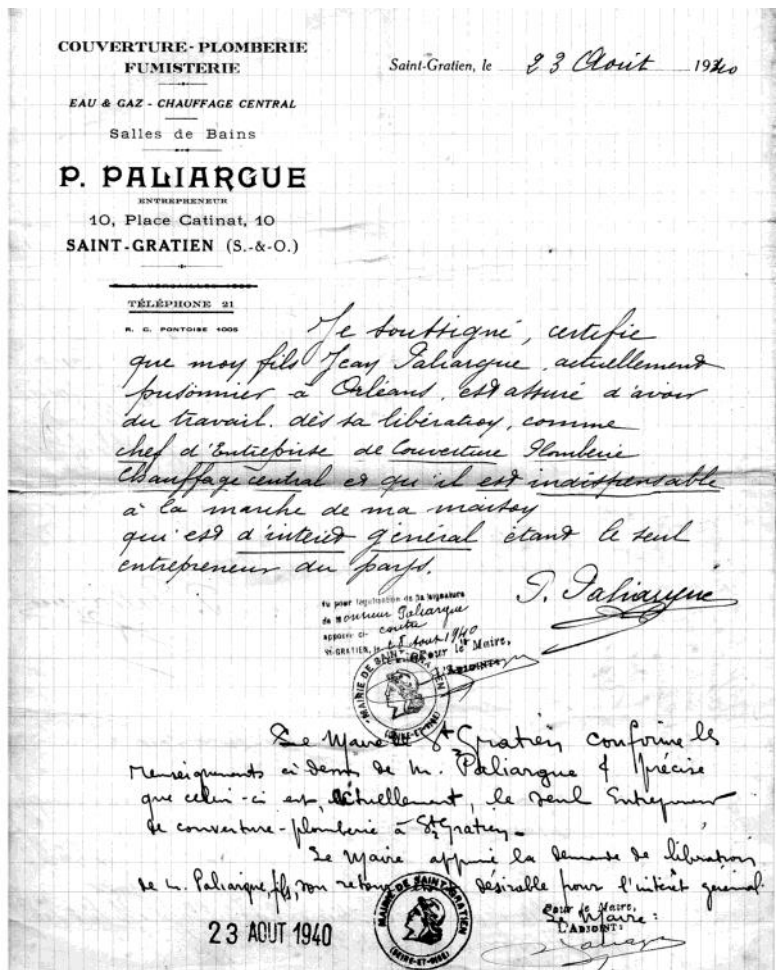
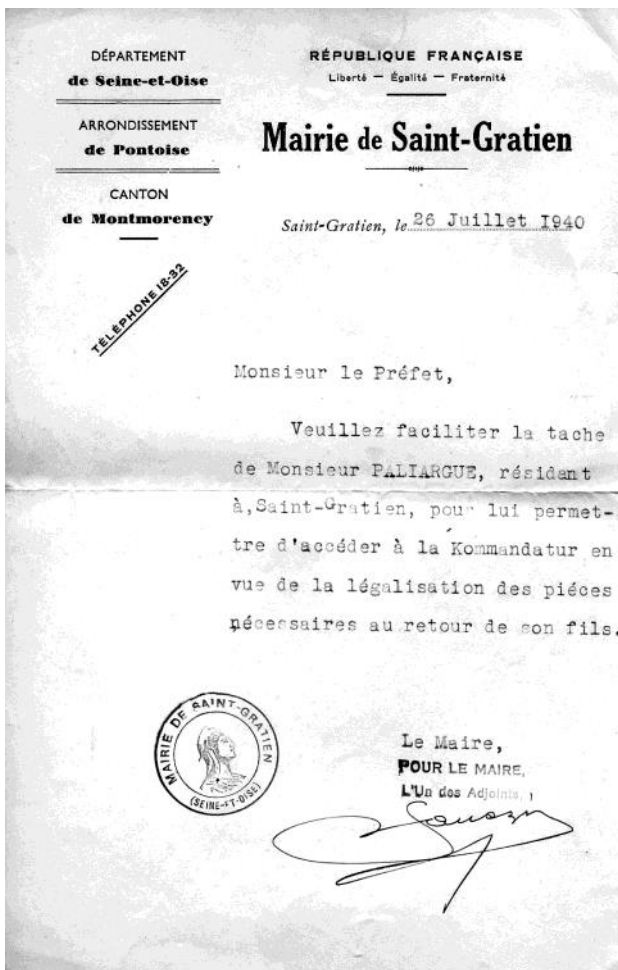
Pierre cherche conseil auprès d'André Sarrazin, alors adjoint au maire, pour tenter d'obtenir la libération de son fils.

Ils décident ensemble de faire prévaloir, auprès des Allemands, le fait que la présence de Jean est indispensable à la bonne marche de son entreprise.

Les discussions avec la Kommandantur s'éternisent. Jean s'évadera le 11 novembre 1940 et rejoindra clandestinement Saint-Gratien. Le maire, Charles Thonon, lui procurera

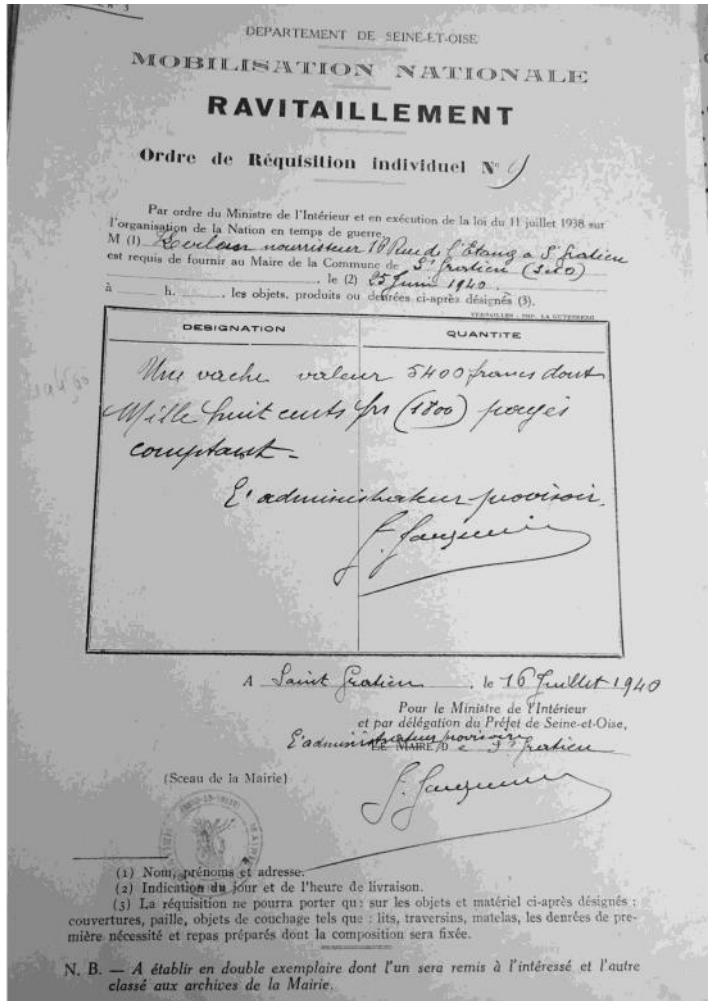
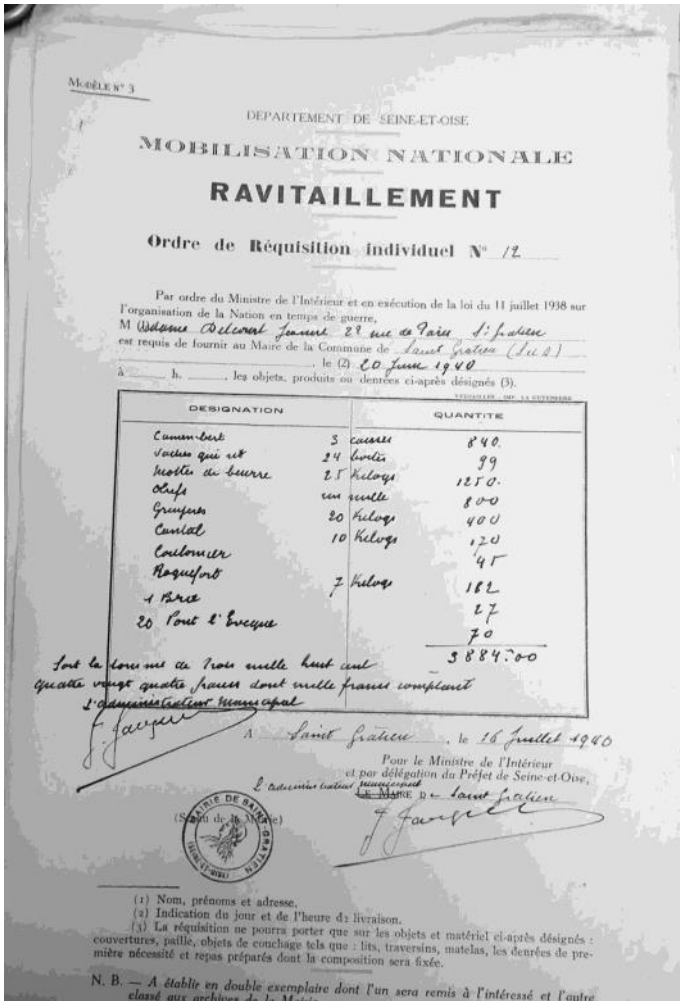
une fausse carte d'identité qui lui permettra de retrouver du travail et de vivre à peu près normalement à Paris en se soustrayant aux recherches des Allemands.

En juillet 1940, Saint-Gratien s'est vidé de nombre de ses habitants, Pour ceux qui restent, la nourriture est rare. A l'occasion d'un Conseil Paroissial de



Correspondance en temps de guerre (collection privée)

Saint-Gratien 1939-1945



Ordres de ravitaillement (source: archives municipales)

janvier 1941, le père Grannec revient sur la situation de l'époque. Dans son compte-rendu, il écrit : *Le chômage ne fait que s'intensifier ; le problème du pain quotidien se pose pour tous, du pain qu'il faut acheter et du reste qu'il faut trouver à acheter au prix de longues queues et de longues démarches. La France est divisée en deux et le problème monétaire doit être terrible pour ceux qui ont charge de maintenir le franc à une certaine stabilité. [...] Pour le reste, à la Grâce de Dieu ; qu'il nous aide, et que la France retrouve sa liberté et son vrai visage.* Le ravitaillement de la population en dehors des ressources propres à chaque habitant est assuré au moyen de la réquisition. Dans une longue lettre datée de novembre 1940, le percepteur d'Enghien les Bains expliquera au receveur des finances comment la commission d'administration provisoire de la commune a géré la situation pour la population de Saint-Gratien du 11 juin

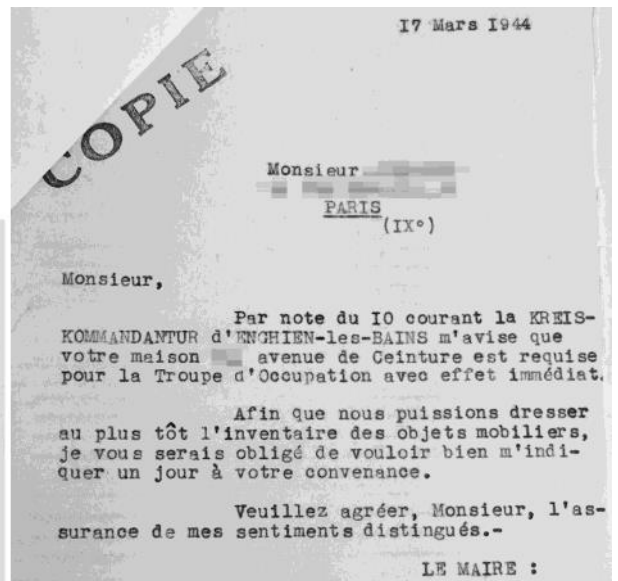
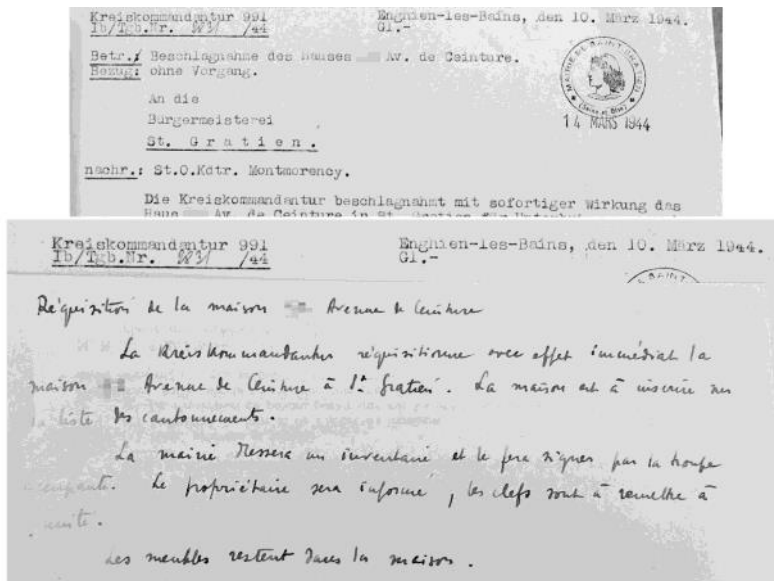
au 15 juillet 1940, date du retour de la municipalité. On y apprend que de nombreux magasins d'alimentation sont ouverts d'office alors que leurs propriétaires ont abandonné la ville. Plusieurs magasins municipaux de vente au détail, approvisionnés par les denrées réquisitionnées, sont installés dans les locaux commerciaux (Hauser, Lacroix, Les Docks, etc.). Les habitants sans ressources reçoivent de la commission des bons de distribution gratuite alors que les plus fortunés payent de leurs deniers. A défaut d'huissier et de fonctionnaires assermentés, les inventaires du contenu des magasins réquisitionnés sont dressés par des personnes bénévoles. Au fur et à mesure du retour à Saint-Gratien des propriétaires, ceux-ci reçoivent les ordres de réquisition. En même temps, une offre leur est faite d'accepter immédiatement le paiement en espèces du tiers environ de la valeur des denrées ou objets requis, le reste de l'indemnité

devant être réglé ultérieurement. Seuls trois commerçants n'acceptent pas cette proposition et engagent des négociations. Indépendamment des fournitures obtenues par voie de réquisition, des denrées telles que lait, viande, matériels de bureau et surtout pain et farine, sont acquises directement et payées comptant, sur les fonds provenant des ventes faites par les magasins municipaux.

Dès juin 1940, les soldats allemands sont nombreux à Saint-Gratien. On en comptera plus de 400 en novembre 1940. Soldats et officiers sont logés dans des maisons inhabitées, principalement avenue de Soisy (actuelle avenue D. Casanova), avenue Catinat (les allées vertes) et avenue de Ceinture. D'autres aboutissent dans l'ancienne école des filles et chez quelques familles désignées d'office. Ces réquisitions se poursuivront jusqu'en 1944.

A la fin du conflit, une cinquantaine de

Saint-Gratien 1939-1945



Ordres de réquisition (source: archives municipales)

dossiers d'indemnisation pour dommages de guerre auront été établis suite aux déprédations causées par l'occupant. Chaque dossier est accompagné d'un constat précisant les dégâts. Il est le plus souvent réalisé par Maître Maurice Rogez.

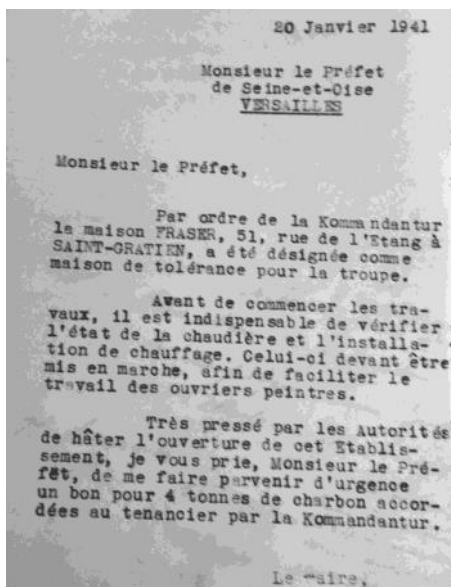
Pour distraire tous ces hommes, la Kommandantur décide de l'ouverture de maisons de tolérance. Sur Saint-Gratien, la plus connue est la maison Fraser, au 51 rue de l'Etang.

Le manque d'argent entraîne de nombreuses jeunes femmes dans la

prostitution. Dans les maisons officielles, qui n'ont pas à respecter le couvre-feu, des médecins tentent de veiller aux conditions d'hygiène. Il en est tout autrement dans les locaux clandestins et le dispensaire Saint-Georges de la rue de l'Etang reçoit souvent des soldats contaminés par les maladies vénériennes. L'une des maisons clandestines se situe dans le haut des Allées Vertes. La Feldgendarmarie, toujours en alerte, à propos des soldats contaminés par ces demoiselles, fait régulièrement des descentes dans ces parages. Un soir, ses

agents appréhendèrent Lucienne, Jacqueline, Marie, Rosa, Suzanne et Ennatche, surprises en flagrant délit de racolage. Ces dames furent transférées au centre médical spécial d'Argenteuil pour examen.

En février 1941, les tranchées creusées en 1939 sont comblées en application des instructions préfectorales. Pour faire face au manque de carburant, la municipalité décide d'acquérir l'un des chevaux abandonnés sur le territoire de la commune et qui prochainement devait être remis aux autorités d'occupation. Il aidera au transport et à l'enlèvement des



Désignation pour maison de tolérance pour la troupe (source: archives municipales)

Donnant sur le lac, la propriété Fraser était située face à l'angle de la rue sœur Angèle - au 51 - et la rue Maxime Hebert. Elle devint l'hostellerie Anne de Bretagne avant d'être démolie (collection Miot)

Saint-Gratien 1939-1945

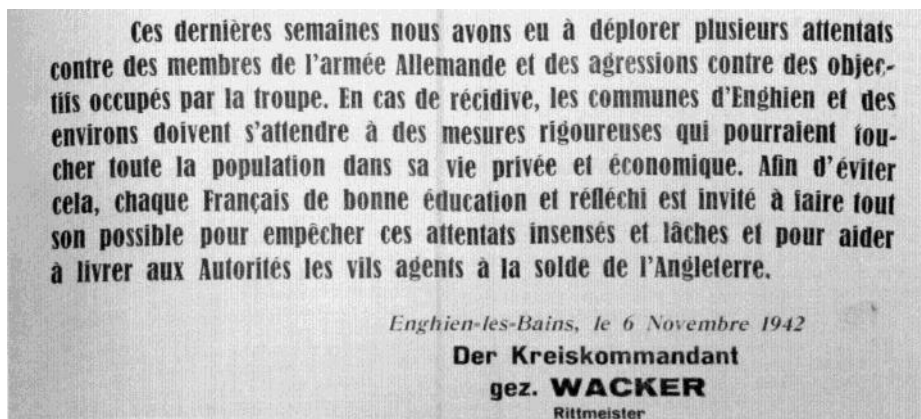
ordures ménagères.

Le vote par Charles Thonon en faveur de Pétain crée le trouble au sein même du conseil municipal ; le maire décide de le renouveler. Il motive sa décision par le décès, le départ et la démission de certains de ses membres. Au cours de la séance du 31 août 1941, il exprime sa volonté de pouvoir compter sur de nouveaux collaborateurs n'étant guidés dans leurs tâches que par le désir de se dévouer à la vie communale, avec le maximum de compréhension des misères petites et grandes que subissent les administrés. Reprise dans le compte-rendu du conseil, sa conclusion, qualifiée d'ambiguë par certains, accentue le malaise : *C'est dans une collaboration exempte de sectarisme qui fut la règle immuable de l'ancien conseil que doit être recherchée la formule qui permettra d'apporter à nos concitoyens l'aide morale et matérielle dont ils ont tant besoin. Parfois l'application stricte de la justice pourra faire risquer l'impopularité, mais celle-ci semblera légère aux consciences qui rempliront toutes leur devoir.*

En raison de la réquisition du cheval de M. Le Parc, la municipalité trouve un nouveau loueur en la personne de M. Fau, nourrisseur dans le quartier des Marais. La location sera faite moyennant le prix de 120 francs par jour, le cheval devant être nourri par son propriétaire. Six mois plus tard, elle atteindra 150 francs par jour.

La ville subit périodiquement le contrecoup du bombardement de la région par les avions. Dans la nuit du 1^{er} au 2 avril 1942, les deux grandes glaces de la porte d'entrée du café du 48 boulevard Pasteur sont brisées par un éclat de D.C.A. A la mi-avril, un obus tombe, sans exploser, dans un jardin, avenue du petit lac. Le 29 du même mois, c'est un éclat d'obus qui abîme une toiture rue Paul Doumer. Passant non loin de là, le jeune Pierre Neveu a tout juste le temps de s'engouffrer sous un porche pour éviter d'être touché.

Dans la nuit du 29 au 30 mai 1942 ce sont les vitres des croisées de l'école Jean-Jaurès ainsi que certains des vitraux de l'église qui sont endommagés. C'est le vitrail placé au-dessus de la Chaire : *la vocation des Apôtres* qui a le plus souffert. La



Affiche placardée par les autorités allemandes (source commune d'Enghien et Bruno Renoult—Enghien Kommandantur)

municipalité les fera réparer avec soin. D'autres demandes de remise en état de fenêtres remontent à la mairie, comme celles venant du château de la Perrelle (40, rue de l'Etang). Les dégâts sont beaucoup plus importants à Argenteuil.

A Saint-Gratien, plusieurs logements vacants sont réquisitionnés pour accueillir des sinistrés d'Argenteuil.

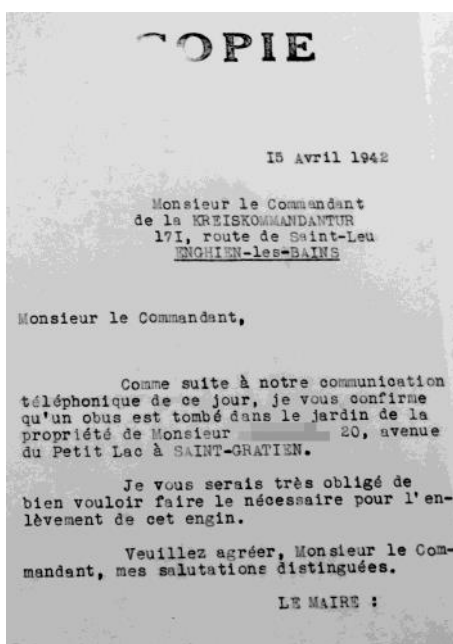
Le temps passant, Jean a rejoint Saint-Gratien et l'entreprise familiale. La vie y suit calmement son cours malgré quelques coups de main menés, dans la région, par de jeunes hommes que les gendarmes de Montmorency et la Sureté allemande ne retrouvent pas. En octobre, la permanence du RNP (Rassemblement

National Populaire) d'Ermont fait l'objet d'une tentative d'incendie. 3 jours plus tard, un couple franco-allemand est attaqué en gare d'Ermont-Eaubonne. Le 14 octobre 1942, cinq jeunes gens agressent deux officiers allemands au croisement de la rue de l'Etang (rue Sœur Angèle) et du Moulin (rue Philippe Dartis). Par voie d'affichettes, les autorités allemandes dénoncent ces attentats et menacent la population de représailles.

Pendant ce temps, Jean a repris pour quelques mois une vie normale. Mais comme beaucoup d'autres gratiennois, il doit partir pour le travail obligatoire en Allemagne. On trouve dans les archives municipales des listes où est répertoriée la population masculine selon l'année de naissance, le lieu de résidence, la profession et la date de départ. On en conclut que 90% de celle-ci aurait été réquisitionnée, suivant une organisation bien établie, par l'état-major allemand.

Tout d'abord convoqué au Bureau d'embauche Allemand, place du Maréchal Foch, à Enghien, le 16 novembre 1942, on lui intime l'ordre de s'y rendre dès le 12 novembre. La visite médicale est rapidement expédiée. Le 22 novembre 1942, Jean est à Berlin à la Deutsche Versuchsanstalt für Luftfahrt, le laboratoire allemand pour l'aviation.

Jean revient parfois en permission. Ni les certificats médicaux, ni les nouvelles demandes écrites de la mairie qui souhaiterait, à nouveau, le retour de son artisan plombier-couvreur, n'influencent l'occupant. Jean reste en Allemagne comme près de 170 autres gratiennois. Il envie parfois ceux de ses camarades revenus des camps de prisonniers, en congés de captivité, pour reprendre leur



Demande d'enlèvement d'obus (source: archives municipales)

Saint-Gratien 1939-1945

SECRETARIAT D'ETAT A LA PRODUCTION INDUSTRIELLE
SERVICE DE L'ARTISANAT
DELEGATION DE SEINE-ET-OISE
18, Rue de Pétrograd, 18
PARIS

PARIS, le 7 novembre 1942.....

Monsieur,

En vue de contribuer à la relève des prisonniers, vous êtes désigné pour travailler en Allemagne, sous réserve de la visite médicale. Le certificat d'embauche qui garantit vos conditions de travail et de rémunération en Allemagne et indique votre destination, est tenu à votre disposition pour signature par vos soins, au Bureau d'embauche Allemand : place du Maréchal Foch à ENGHEN-LES-BAINS.

le 16 novembre heures.

Après la visite médicale, vous trouverez au Bureau d'embauche Allemand un représentant de la Chambre de Métiers qui vous donnera tous renseignements pour la garantie de vos intérêts professionnels pendant votre absence.

Les ouvriers qui n'acceptent ni de signer, ni de déclarer que tout en ne signant pas le contrat ils sont prêts à partir, sont considérés comme défaillants.

Le Gouvernement Français a le devoir de vous signaler que les Autorités d'occupation qui ont signifié qu'au cas où le nombre des départs prescrits ne serait pas atteint, elles prendraient elles-mêmes des mesures énergiques pour imposer ces départs.

Le Délégué Départemental :
Ch. Cauchemy

LAA-Nr Auftrag-Nr
19.919

F. K. ST-CLOUD

Contrat

Cette fiche doit être remise à l'ouvrier embauché

Nom : *Paliargue*
Prénom : *Jean*
Né le : *11 novembre 1910 Saint-Gratien*
Nationalité : *français*
Etat civil : *marie*
Domicile en France : *10 place Catinat Saint-Gratien S. & O.*

Employé dernièrement dans quelle branche de fabrication :
(p. ex. : fabrication de wagons)
plombier

Nature du dernier emploi : *Plombier*
(p. ex. menuisier)

Embauché comme : *Plombier*
aux conditions de tarif en vigueur à l'entreprise employeuse.

Durée du contrat : UN AN.

Office de travail régional : *Brandenburg*

Gare de destination : *Berlin*

Office de travail : *Berlin*

Entreprise : *Lu H. Jahn Berlin*

Lieu de travail : *Berlin*

Feldkommandantur : *758 St. Cloud*

Je m'engage à envoyer à ma famille une part suffisante de mon salaire pour assurer son entretien.

Lieu : *Enghien* le *12 novembre 1942*

Office de placement
Deutsche Vermittlungsgesellschaft
Signature de l'ouvrier embauché : *ENGHEN-LES-BAINS (S. & O.)
Place du Maréchal Foch (R. Osque)
Té... Délégué à l'embauchage*

SECRETARIAT d'ETAT
à la Production Industrielle
Service de l'Artisanat
Délégation Départementale
de Seine-et-Oise

PARIS, le 10 NOVEMBRE 1942.

Monsieur PALLARGUE
10, place Catinat, 10
SAINT-GRATIEN
S. & O.

Monsieur,

Les autorités allemandes nous ont fait savoir qu'elles n'admettaient pas que vous attendiez le 16 pour vous présenter au Bureau d'embauche.

En conséquence, nous vous prions de bien vouloir vous présenter, sans faute, le Jeudi 12 courant à 9 h. au Bureau de Placement Allemand, Place Foch à ENGHEN-LES-BAINS (S. & O.).

Dans cette attente, nous vous présentons, Monsieur, nos salutations distinguées.

Désignation pour le travail obligatoire en Allemagne (collection privée)

travail (agents de la SNCF, certains fonctionnaires, boulangers, bouchers, agriculteurs, ouvriers agricoles).

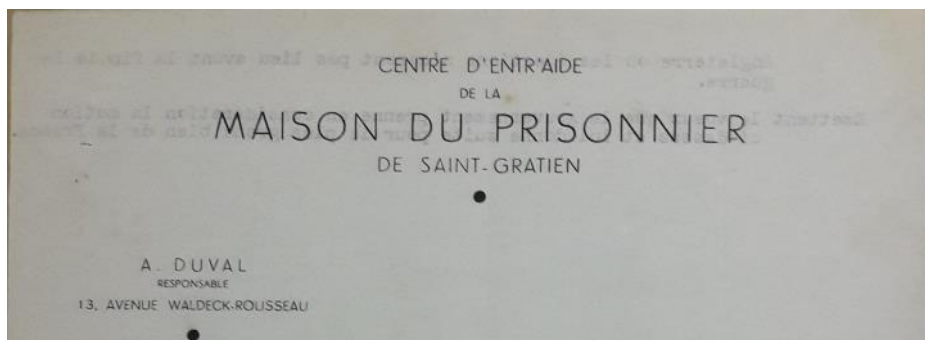
Le 28 novembre 1943, alors que Jean est reparti en Allemagne, une certaine effervescence règne dans le quartier, Pierre apprend que des policiers de la BS2, l'une des deux brigades spéciales des renseignements généraux parisiens ont fait une descente chez Lucienne Vermeil, au 3 rue de l'Etang (aujourd'hui rue Sœur Angèle) [3]. Militante communiste, Lucienne

accueille régulièrement chez elle, trois cadres du Parti Communiste pour leur réunion clandestine. Dans le jargon des résistants communistes, les cadres forment, en ces temps de guerre, le service de sécurité du parti et des FTP (Francs-Tireurs et Partisans). Leur chef direct, Gaston Michallet, alias *Segal* et *Charnaux* ont été arrêté la veille. Dans les locaux des RG, il fut *dérouillé avec la dernière sauvagerie*, selon le rapport d'un policier résistant qui témoigna plus tard. Il finit par lâcher la planque de Saint-Gratien, dans laquelle, ce-jour-là,

personne n'aurait dû se trouver. Malheureusement, les policiers y rencontrèrent Jean Alezard alias *Gil* et André Dreyer, alias *Tom*. Les trois résistants furent fusillés au Mont-Valérien le 11 avril 1944. Lucienne Vermeil fut, quant à elle, déportée.

En dépit de ce triste incident, la gestion de la ville se poursuit sans perturbation majeure. Le 29 décembre 1943, M. Morpe annonce au conseil que la situation financière de la ville était très satisfaisante. Les cartes de rationnement

Saint-Gratien 1939-1945



Papier à en-tête de la Maison du Prisonnier (archives municipales)

ne suffisent plus. Le conseil municipal distribue aux plus démunis des repas populaires. Pour cela, il fait appel à la générosité de la population et plus particulièrement à celle des agriculteurs de la commune. Le conseil municipal entreprend aussi une politique d'aide aux prisonniers de guerre de la commune par l'intermédiaire du centre d'entraide de la Maison du Prisonnier de Saint-Gratien (13, avenue Waldeck-Rousseau). Une subvention de 20 000 francs lui est attribuée pour l'envoi de colis gratuits. En revanche, faute de crédit suffisant, l'aide de 160 000 francs réclamée par l'association pour la création du *pécule du prisonnier* à destination des 160 prisonniers de guerre gratiennois est rejetée. Sur proposition d'André Sarrazin, adjoint au maire, le conseil crée un fonds de secours de 20 000 francs pour fournir une aide matérielle aux prisonniers de guerre libérés.

Alors que débute l'année 1944, Pierre poursuit tant bien que mal son travail de plombier-couvreur à Saint-Gratien alors que Jean reste en Allemagne. De gros noyaux de résistance se sont formés dans le maquis de la forêt de Montmorency ainsi qu'à Ermont et Eaubonne. L'important nœud ferroviaire fait l'objet d'attaques incessantes de la part des cheminots de la région.

Dans la nuit du 9 au 10 mai 1944, un éclat d'obus brise une glace à l'entrée d'un café, boulevard Pasteur, alors que plusieurs vitraux de l'église, dans la nef et le chœur, sont endommagés. La chute d'un obus de D.C.A. occasionne aussi des dégâts sur le dispensaire Saint-Georges, 35 rue de l'Étang (aujourd'hui rue Sœur Angèle).

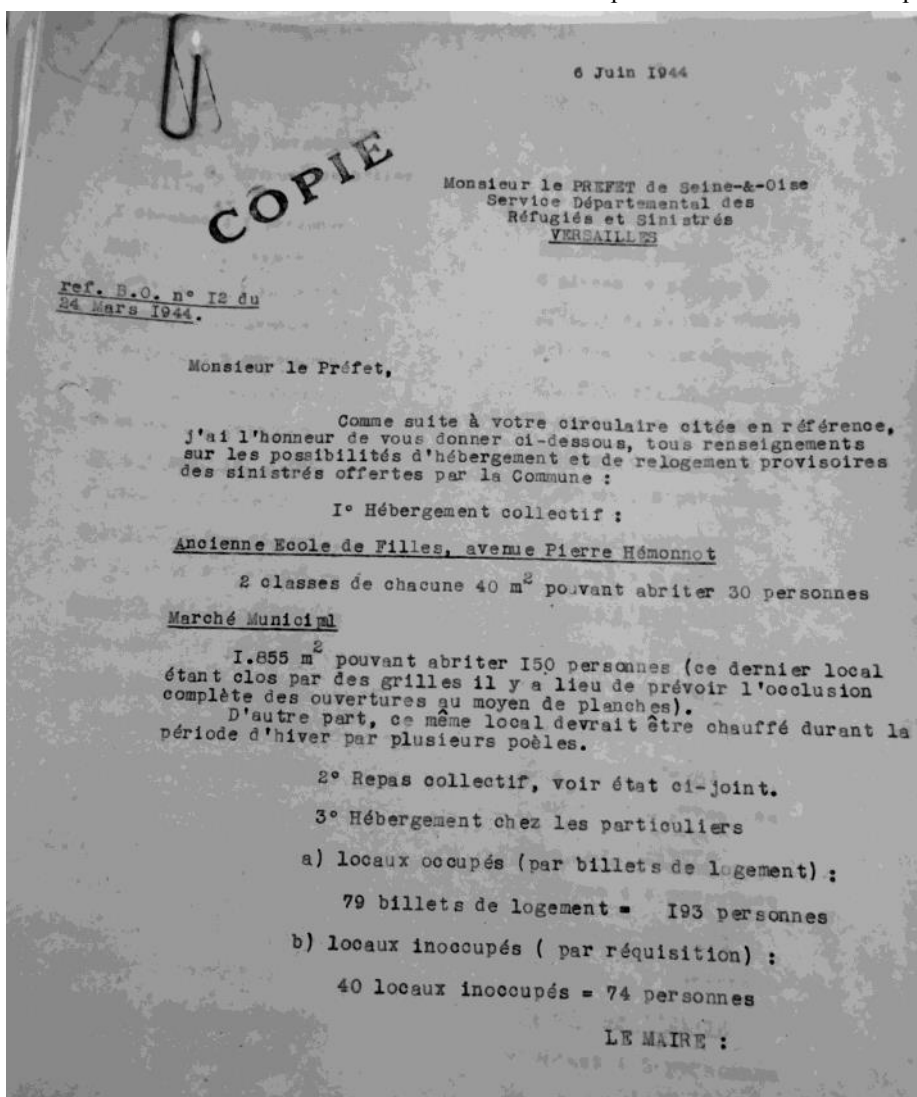
Craignant une intensification des bombardements, le préfet de Seine et Oise demande aux communes leurs possibilités d'hébergement et de

relogement provisoires des sinistrés. En réponse, la mairie estime que 180 personnes pourraient être accueillies en hébergement collectif, et 167 chez les particuliers. A cette même époque, le maire liste pour la préfecture les familles réfugiées dans la commune. Six sont originaires du Pas-de-Calais, une des

Côtes-du-Nord et une du Nord.

Le 14 juin 1944, une *forteresse volante* américaine est abattue par la DCA allemande. Elle s'écrase au-delà du cimetière, sente d'Ermont, où elle endommage une maison (voir le récit de cet évènement dans le numéro 12 de notre revue). Le 6 août 1944, c'est un Avro Lancaster avec à son bord des aviateurs britanniques et australiens qui est abattu sur Eaubonne. Le réservoir explose en vol alors que l'avion traverse le ciel de Saint-Gratien. Des morceaux de carcasse tombent au bas de l'avenue Lacour (voir notre numéro 10).

Paris est libéré le 25 août 1944 mais les allemands sont toujours en vallée de Montmorency. L'insurrection gagne la région. Le 26, à Saint-Gratien, une reconnaissance hardie du groupe Derrevaux permet l'arrestation de sept



Recensement des hébergements (source archives municipales)

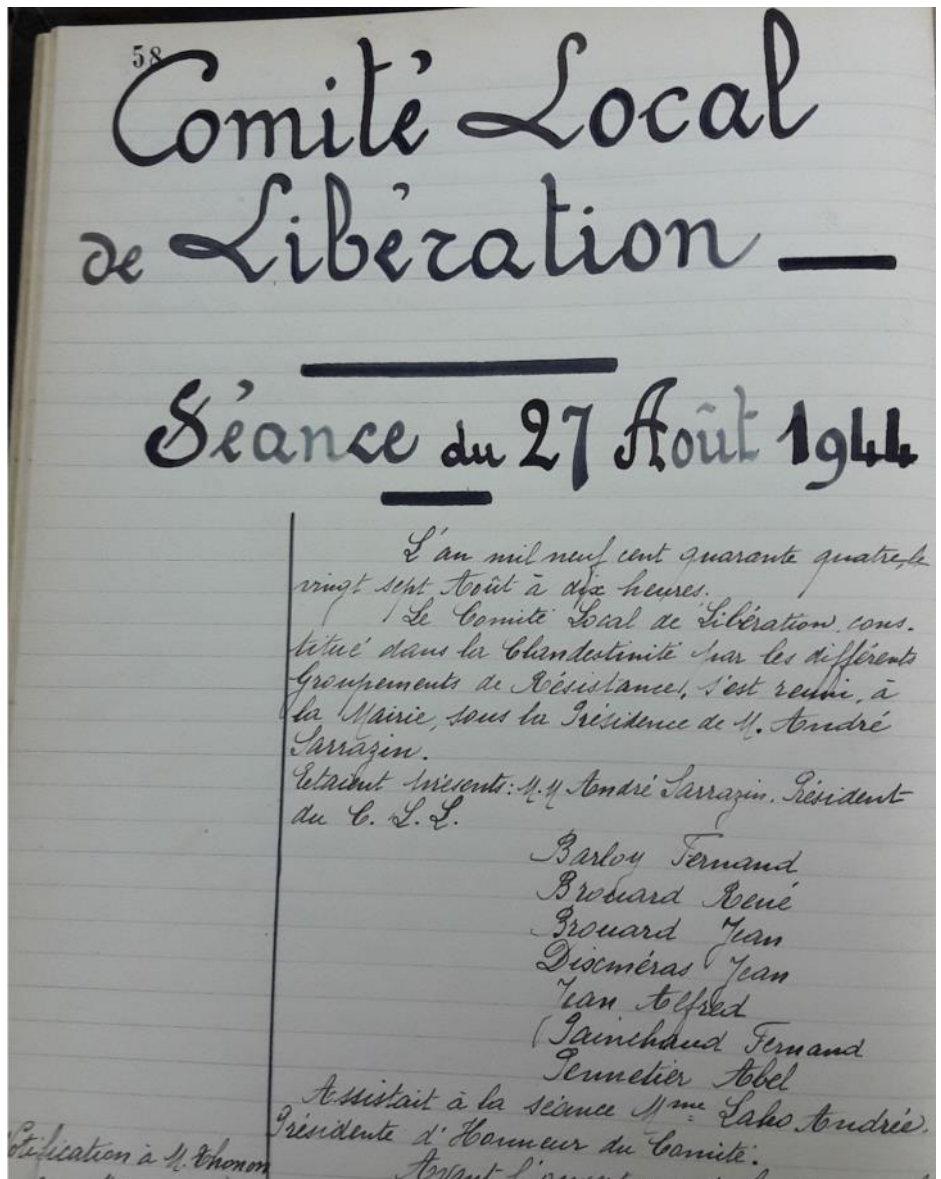
Saint-Gratien 1939-1945

allemands, deux autres sont abattus. Des échanges de tir, rue de l'avenir endommagent un pavillon situé au 21. On se bat également tout au long de la rue de Paris jusqu'au carrefour de la nationale 14, qui sera baptisé plus tard le carrefour de l'insurrection. Les registres d'état civil de la mairie font état ce jour là de trois personnes décédées, tuées à l'ennemi, boulevard du Maréchal Foch: Désiré Louis Pavoine, Georges Roland Flamant et Marcel Micard. A la lecture du livre *Enghien Kommandantur* (page 181), on apprend aussi qu'une famille gratiennoise (le père, la mère et leur fille) aurait été suicidée pour cause de collaboration. La lecture de l'état civil, nous précise que cette triste histoire s'est déroulée au 41 boulevard de la République.

Saint-Gratien sera libéré le lendemain. Ce jour-là, le 27 août, sous la direction d'André Sarrazin, un Comité Local de Libération (CLL) de huit membres, constitué clandestinement par les différents groupements de résistance, se réunit à Saint-Gratien. Il notifie au maire, Charles Thonon, que la libération de la commune par les Forces Françaises de l'Intérieur et les armées alliées entraîne sa destitution et la déchéance de la municipalité.

Madame Andrée Laho assiste à la séance en tant que présidente d'honneur. Son fils, Jean Poiré, né à Saint-Gratien 29 ans plus tôt, a été fusillé par les allemands le 6 octobre 1943 au fort du Mont Valérien. Inhumé au cimetière d'Ivry, son corps fut ramené à Saint Gratien le 16 décembre 1944.

Le 28 août, venant d'Épinay, un détachement en patrouille aux ordres du lieutenant Paucot, commandant du 2e escadron du 1er Régiment de Marche de Spahis Marocains (RMSM) se dirige vers la Patte-d'Oie d'Herblay. Il a ordre de détruire le maximum d'éléments ennemis sans courir de risques majeurs (destruction de leur propre matériel), de rassurer la population et de ramasser tous les renseignements possibles sur les forces amies ou ennemies. Vers 10 h 30 la patrouille traite la reddition de la garnison Allemande d'Erment. Elle s'arrête ensuite à Saint-Gratien où la foule lui fait fête. Des habitants se massent autour du Tank Destroyer (TD) *Tramontane* pour immortaliser la scène.



Première page du cahier de comptes rendus des réunions du Comité Local de Libération de Saint-Gratien (archives municipales)

Un historien [4], ami de notre association, nous donne la composition exacte du détachement :

- Le 3e peloton du 4e escadron du 12e Régiment de Chasseurs d'Afrique (RCA) commandé par le sous-lieutenant Vaultrin.
- Les TD *Tramontane* et *Trombe* du 2e peloton 4e escadron du Régiment Blindé de Fusiliers-Marins (RBFM).
- Une section de la 1ère compagnie du 13e GENIE.

- Un obusier du 2e escadron du 1er RMSM.
- Un HT radio avec poste 193 du 2e escadron du 1er RMSM.

Afin d'assurer la protection des TD, il y avait aussi dans le convoi cinq jeeps, un *dodge 4x4 munitions* et une automitrailleuse AMM20. Cette dernière baptisée *La Lionne*, appartient à l'escadron du RBFM. Les militaires invitent les gratiennois à l'investir afin de se faire prendre en photo.

Le 29 août, alors que Pontoise est libéré,

[4] Laurent Fournier, auteur principal de *La 2e DB dans la libération de Paris et de sa région* en deux tomes aux éditions Histoire & Collections.

Saint-Gratien 1939-1945

le CLL est accrédité par le Comité de Libération de Seine et Oise pour prendre la direction de la commune. Il devient le seul pouvoir légal sous réserve de laisser des places disponibles pour recevoir d'autres organisations. Le 30 août, un communiqué allié signale que *des avances ont été réalisées dans la région parisienne au-delà du Bourget et de Montmorency.*

Le 31 août, Saint-Gratien compte alors ses dernières victimes. Lorsque les Allemands traversent la ville pour fuir l'avancée alliée, cinq jeunes gratiennois se lancent, en jeep, à leur poursuite. A Creil, ils tombent sur une compagnie d'arrière-garde cachée au bord du pont de l'Oise. Portant secours aux FFI de la ville et, après avoir lutté jusqu'à épuisement de leurs munitions, ils sont abattus par un tir d'arme automatique, lorsqu'ils tentent de franchir l'Oise sur les débris du pont que les Allemands avaient fait sauter. Maxime Hébert, Marcel Laroche, Georges Didou et Robert Joubel sont tués sur le coup. Daniel Prunotto décèdera le 3 septembre.

Les dangers de représailles ne disparaissent que le 5 septembre, après que les derniers allemands soient chassés de la forêt de Montmorency. Le Te Deum d'action de grâces n'est chanté dans l'église que le troisième dimanche de septembre. Dans son homélie, le père Granec explique qu'il ne s'agit pas du *vrai Te Deum* ! Il explique qu'il ne chantera celui-ci qu'au retour des prisonniers et après l'arrêt total des hostilités. La paroisse est, entre autre, sans nouvelle du Père Bansard. Captif



Trois photos prises bd Pasteur (collection Miot) :

En haut : AMM20 LA LIONNE immatriculation 90514 du 2e peloton du 4e escadron du RBFM.

Cette AMM20 appartient à ce que l'on appelle *la Protection des TD*, il y avait aussi cinq jeeps et un *dodge 4x4 munitions*

Au centre : TD TRAMONTANE du 2e peloton 4e escadron du RBFM (Régiment Blindé de Fusiliers Marins)

En bas : Sherman du 3/4/12RCA (Régiment de Chasseurs d'Afrique)



Saint-Gratien 1939-1945



dès 1941, et alors enfermé à Friechbeck, près de Hambourg, au camp Oflag XD, on sait qu'il a été transféré à Eltelbach, près de Vienne en Autriche, en février 1943. On apprendra plus tard (en 1945) qu'il passa de longues semaines sur les routes autrichiennes avec ses compagnons de captivité.

Le Comité Local est chargé de l'épuration de tous les possibles collaborateurs. La commission de justice et d'épuration doit faire la part entre les véritables dénonciations et les règlements de comptes entre voisins. Pour faciliter la tâche, le 31 août 1944, André Sarrazin lance une campagne d'affichage sur le territoire de la commune. On peut lire : *le président du Comité Local de libération nationale, saisi de nombreuses dénonciations verbales intéressant les fauteurs de guerre (accaparement, marché noir, etc.) et les personnes qui ont collaboré avec l'ennemi, rappelle à la population que seules, seront susceptibles de recevoir une suite, les déclarations faites par écrits et signées devant le*



Quatre photos prises bd Pasteur (collection Miot) : En haut (gauche et droite) : Sherman du 3e peloton du 4e escadron du 12e RCA

Au centre : TD TRAMONTANE immatriculation 420156

En bas : AMM8 du 2e escadron du 1er RMSM (Régiment de Marche de Spahis Marocains). Normalement les spahis sont en tête de colonne étant donné que c'est le régiment de reconnaissance de la division.

Saint-Gratien 1939-1945

Comité Local. Il est spécifié que les anonymes ne recevront jamais aucune suite.

La grosse affaire pour la commission reste l'exclusion de Charles Thonon de toutes les activités communales. Celui-ci a été renvoyé, pour collaboration, de la compagnie du gaz à laquelle il a appartenu. A Saint Gratien, le Comité s'insurge de le voir encore participer aux œuvres municipales telles que la cantine scolaire et la cuisine d'entraide française, alors que le préfet insiste pour épurer tous les organismes officiels inhérents à la vie de la cité. Après de nombreuses démarches auprès de la préfecture, la municipalité obtient son interdiction à participer à toute activité d'ordre politique ou social.

L'intransigeance du CLL s'explique sans aucun doute par le contexte historique de l'époque. Avec le recul, elle mérite cependant d'être revisitée car *le témoignage de vieux gratiennois ayant vécu à Saint-Gratien pendant la guerre permet de mettre en doute une réelle collaboration du maire avec l'occupant...* [5]. En effet, s'il est certain que Charles Thonon a fait allégeance au Maréchal Pétain, sa collaboration avec l'occupant est à remettre en cause du fait qu'aucune trace de cette allégation n'a pu être trouvée. Il s'est contenté d'un rôle strictement administratif, gérant la commune alors que la plupart des conseillers municipaux élus en 1936 avaient démissionné en août 1941.

Le 12 septembre 1944, le CLL organise une réunion avec les commerçants et les agriculteurs en vue d'assurer un ravitaillement normal et d'appliquer les prix de vente fixés par la taxation préfectorale. Malgré les bonnes volontés des uns et des autres, un rapport de la commission de ravitaillement révèle la pratique du marché noir sur la commune ainsi que l'existence d'initiatives privées qui ne profitent qu'à quelques privilégiés. Très vite de nombreuses réclamations arrivent en mairie. Elles dénoncent le fonctionnement défectueux du service de ravitaillement départemental. De son côté, le CLL déplore les retards dans l'envoi des tickets de régime, des suppléments pour les familles nombreuses et des bons de chauffage spéciaux pour les grands malades. Il dénonce aussi le fait que des certificats médicaux délivrés aux

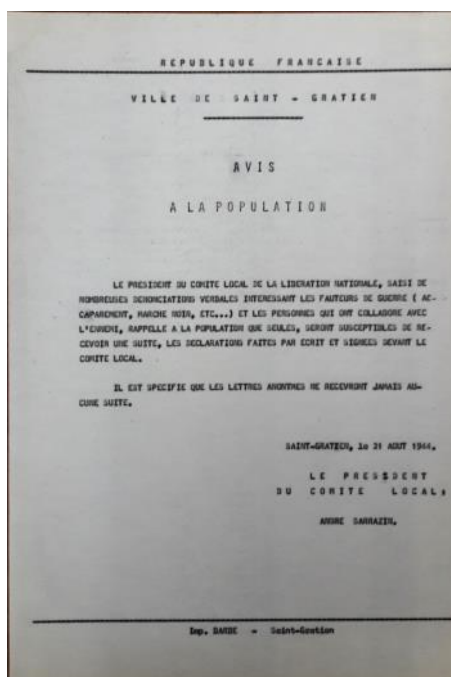
nourrissons intolérants au lait frais ne sont pas honorés dans les temps par le service préfectoral.

C'est à André Sarrazin que revient la charge de mettre en place le nouveau conseil municipal selon la conformité des instructions préfectorales. Elles indiquent que *les conseillers municipaux élus en 1935 doivent être réinstallés, à*

l'exception de ceux qui ont quitté la commune ou qui ont directement, par leurs actes, leurs écrits ou attitude personnelle, soit favorisé les entreprises de l'ennemi, soit nui à l'action des Nations Unies et des résistants, soit porté atteinte aux institutions constitutionnelles et aux libertés fondamentales. En conséquence, à coté des six membres du CLL, dix anciens conseillers municipaux sont réintégrés. Sept nouveaux venus viennent compléter l'équipe pour la porter à 23, le tout dans l'attente des élections des 29 avril et 13 mai 1945 (voir tableau de la page suivante).

Le 8 mai 1945, en réponse à une demande du préfet du Val d'Oise, le maire indique que 170 gratiennois furent faits prisonniers. 10 furent déportés, et 170 autres envoyés au travail obligatoire (STO).

Pour terminer cet article, rendons également hommage, aux résistants et aux morts pour la France de la commune voir tableau ci-dessous et au bas de la page suivante).



Affiche placardée par le CLL (source archives municipales)

NOM	PRENOM	ADRESSE	FONCTION DANS LA RESISTANCE
Dhont	Roger	62, rue Berthie Albrecht	Commandant - Lieutenant FFTP
Blanchet	Jean	57, rue de Paris	Résistant communiste
Boichet	Marcel	56, rue d'Epinay	Réfractaire
Chaumier	Louis	10 rue d'Orgemont	Résistant FFIL indépendant
Chevrier	Jean	70, rue de Paris	Réfractaire FFI indépendant
Davranche	(père)	32, rue de la Liberté	FFI indépendant
Davranche	Emile	32, rue de la Liberté	FFI réfractaire. Jeunesse Socialiste
Deboise	Raymond		(CGT) Résistant
Dewinene	Georges		Prisonnier Résistant FFI - AS
Dhont	Alice (Mme)	62, rue de Paris	Résistante Liaison
Guillemain	Hippolite	Sente du Jolival	FFI
Guillen	Abel	38bis, rue de Jolival	FFI - MNL
Henry	Paul	37 rue d'Orgemont	Résistant FFIL
Lupart	Gaston		Déporté, résistant communiste
Margerie	Marcel	16, allée du Château	Résistant FFI Maquisard
Pennetier	Abel	8 rue du Jeu d'Arc	Prisonnier communiste
Sylveste	René	28, rue d'Argenteuil	FFI - 42 mois prisonnier

Liste des résistants habitants Saint-Gratien, établie d'après nos recherches dans les archives municipales

[5] Mémoire de maîtrise d'histoire sur la vie politique à Saint-Gratien de 1945 à 1964 - Novembre 1993 - Université de Paris Nord.

Saint Gratien 1939-1945

Nom	Prénom	Profession	Adresse	Organisation politique	8 octobre 1944
Sarrazin	André	Architecte	28, avenue E. Renan	Socialiste SFIO	Maire. Président du CLL. Réinstallé.
Brouard	René	Tourneur	87, bd Foch	Communiste	Issu du CLL
Jean	Alfred	Soudeur autogène	20, rue de la Fontaine	Communiste	Issu du CLL
Painchaud	Fernand	Charcutier salaisonnier	11, av. Simon Hayem	Radical Socialiste	Issu du CLL
Pennetier	Abel	Gazier	8, rue du Jeu d'Arc	Communiste	Issu du CLL
Dixméras	Jean	Cheminot SNCF	60, rue de Paris	Indépendant	Issu du CLL - Délégué du Groupement des prisonniers de guerre libérés
Boscher	Jean Pierre	Essoreur	3, rue Jules Roubault	Socialiste SFIO	Réinstallé
Brunet	Emile	Employé	1bis, rue de Paris	Socialiste SFIO	Réinstallé
Darny	Marcel	Chef d'atelier	11, rue d'Epinay	Socialiste SFIO	Réinstallé
Dupaty	René	Cultivateur	36, rue de Paris	Socialiste SFIO	Réinstallé
Emeriault	Edmond	Gazier	8, rue de Verdun	Socialiste SFIO	Réinstallé
Farcinet	Marcel	Gazier	31, av. Paul Doumer	Socialiste SFIO	Réinstallé
Faucheux	Maurice	Gazier	11, rue de l'Avenir	Socialiste SFIO	Réinstallé. Prisonnier de guerre en captivité
Goulu	Georges	Charpentier en fer	6 rue du Bois Ruault	Socialiste SFIO	Réinstallé
Marchand	Maurice	Maraicher	66, Bd du Mal Foch	Socialiste SFIO	Réinstallé
Vallereau	André	Cultivateur	34, rue d'Epinay	Socialiste SFIO	Réinstallé
Laho, née Marseille	Andrée	sans	21, Bd du Mal Foch	Indépendante	Rajoutée. Présidente d'honneur du CLL. Mère d'un fusillé
Le Roy	Fernande	Comptable	9, rue du Jeu d'Arc	Socialiste SFIO	Rajouté
Blanchet	Jean	Ouvrier agricole	57, rue de Paris	Communiste	Rajouté
Boiché	Marcel	Artisan couvreur plombier	56, rue d'Epinay	Communiste	Rajouté
Chassagne	Marcel	Cordonnier	12, Av. d'Enghien	Communiste	Rajouté
Gave	Henri	Inspecteur d'assurance	31, Bd de la République	Socialiste SFIO	Rajouté
Lupart	Gaston	Maçon	1, allée de l'ancienne rivière	Communiste	Rajouté

Composition du conseil municipal provisoire formé par André Sarrazin le 8 octobre 1944 (liste établie d'après nos recherches dans les archives municipales)

NOM	PRENOM	DATE NAISSANCE	ADRESSE	DATE DECES	LIEU DECES	OBSERVATION
BARROUL	Suzanne	26/08/1926		29/05/1945	Strasbourg	Internée et déportée
BECOURT	Roger Lucien Henri					Interné et déporté
BOUCHAUVEAU	Jacques Jean		26, avenue du Château			Tué par fait de guerre ou de résistance
BOUDET née BRIEUDE	Victoria Jeanne		96, bd Foch			Blessée par fait de guerre ou de résistance
CARPENTIER	Paul	21/01/1911		15/06/1940		Tué par fait de guerre ou de résistance
DELATRE	Jean Léon		rue de la Vache Noire			Interné et déporté
DIDOU	Georges Lucien	01/03/1926	5bis, rue d'Epinay	31/08/1944	Creil (Oise)	Tué par fait de guerre ou de résistance
EBRARD	Lucien René	23/10/1917	30, rue du Bois Ruault			Interné et déporté
FARCINET	Marcel	12/02/1918		10/06/1940		Tué par fait de guerre ou de résistance
HEBERT	Maxime Lucien	04/07/1924	14, rue de l'Etang	31/08/1944	Creil (Oise)	Tué par fait de guerre ou de résistance
JACOB	Renée		5, rue d'Epinay			Blessée par fait de guerre ou de résistance
JOUBEL	Robert Théophile	18/08/1925	9, rue Guynemer	31/08/1944	Creil (Oise)	Tué par fait de guerre ou de résistance
LAROCHE	Marcel	26/02/1926	28, rue d'Argenteuil	31/08/1944	Creil (Oise)	Tué par fait de guerre ou de résistance
LE GOFF	François Marie	18/11/1889	64, rue d'Epinay	20/08/1943	Allemagne	Interné et déporté
MARCHETTO	Louis Remy Marcel		25, rue de Paris			Tué par fait de guerre ou de résistance
MATTERN	-	-		1940		Tué par fait de guerre ou de résistance
MERAULT	Maurice	27/10/1912		05/06/1940		Tué par fait de guerre ou de résistance
PEUVREZ	Maurice Achile	04/10/1899	21, avenue Simon Hayem			Interné et déporté
PITOUX	Léonce Joseph Emile		16, rue d'Eaubonne			Interné et déporté
POIRE	Jean	24/03/1914		06/10/1944	Mont-Valérien	Arrêté le 12 juin 1943
PRUNOTTO	Daniel Maurice	08/07/1925	28, rue Nungesser et Coli	03/09/1944	Creil (Oise)	Tué par fait de guerre ou de résistance
SALIOU	Pierre	28/04/1907		1940		Tué par fait de guerre ou de résistance
TEXEIRA	Domingo		19, rue Henri Barbusse			Blessé par fait de guerre ou de résistance
VERMEIL	Lucienne Madeleine		3, rue de l'Etang			Internée et déportée

Liste des habitants de Saint-Gratien morts, blessés ou internés pour cause de faits de guerre ou de résistance (établie d'après nos recherches dans les archives municipales)

Aimons Saint-Gratien en Val d'Oise

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

30, avenue Lacour
95210 - Saint Gratien

Téléphone : +33 (0)1 39 89 96 88
Messagerie : asgvo@wanadoo.fr



Saint-Gratien en VO,
est édité et imprimé
par Aimons Saint-Gratien en Val d'Oise,
30, avenue Lacour,
95210 Saint Gratien.
Directeur de la publication :
François Paget.
Directeur de la Rédaction :
François Paget.

Documents, photos et dessins:

- L'arrivée des réfugiés (page 1), la descente aux abris (page 3), le plan de la place Gambette (page 4) : dessins de Pierre Neveu

- En page 2 : Extrait de la revue Regards, n°296 du 14 septembre 1939 : source Gallica.bnf.fr

- En page 8 : Affiche placardée par les autorités allemandes : source archives municipales d'Enghien et livre de Bruno Renoult : Enghien Kommandantur.

- Les autres éléments visuels de ce numéro proviennent, soit de collections privées (pages 2, 3, 5, 9, 12, 13), soit des archives municipales (pages 4, 6, 7, 8, 10, 11, 14).

Texte & mise en page:

François Paget aidé par l'ensemble des membres de l'association

Adresser toute correspondance

à : **Saint-Gratien en VO**
30 avenue Lacour
95210 Saint-Gratien
Tél.: +33 (0)1 39 89 96 88
asgvo@wanadoo.fr
Dépôt légal: à parution
ISSN: 1956-337X

Prix du numéro : 4€

L'association ASGVO a pour but de regrouper les habitants et amis de Saint Gratien - sans considération religieuse ou politique - autour de projets culturels liés à une meilleure connaissance du patrimoine de la commune. Ses membres se réunissent environ une fois par mois. ils s'attachent tout particulièrement à :

- Recenser et étudier le patrimoine local,
- Veiller à sa préservation et encourager sa restauration,
- Organiser des animations temporaires,
- Publier des documents sur format papier et numérique,
- Faire fonctionner un site Internet ou s'associer à une entité existante acceptant d'héberger les pages de l'association,
- Étudier l'opportunité de la création d'un musée local, contribuer à son éventuelle mise en œuvre et à son fonctionnement.

Date de nos prochaines réunions :

Vendredi 23 Juin 2017

20H30 - siège de l'association

Vendredi 15 Septembre 2017

14H30 - siège de l'association

Vendredi 13 Octobre 2017

20H30 - conférence au Forum

Vendredi 10 Novembre 2017

20H30 - CPA chez Françoise

Vendredi 24 Novembre 2017

20H30 - siège de l'association



Au sommaire des prochains numéros :

- Mon père, marchand de vin
- Les habitants du château Catinat au fil des âges
- Saint-Gratien pendant la révolution
- Souvenirs d'enfance
- Histoires de cimetières

Retrouvez-nous sur le Web!

<http://www.asgvo.org/>

